



Compte-rendu Assemblée Générale Mali-Médicaments :

Le 9 janvier 2022, à 14H00, au 187 route de Rambouillet- 78125 St HILARION

Début de la séance à 14H17 par Jean Claude BEUF, le Président.

Secrétaire de séance : Marie Claire BAGALINI

Le Président précise que dans toute la mesure du possible et au regard du contexte particulier lié à la pandémie, les remarques formulées au cours d'échanges téléphoniques par des adhérents non présents ce jour ont été intégrées au compte-rendu et évoquées en leur nom par lui-même lors de la tenue de cette Assemblée Générale.

Étaient présents : Jean Claude et Brigitte BEUF, Catherine et Olivier PELRAS, Marie Claire BAGALINI, Françoise et Dominique VERRIEN, Jean Marc GILANT, Anne Marie HOURLIER, Anne Laure et Julien RESNIER (11 Adhérents en ligne)

Votes par correspondance : Catherine MAZARS, Marie Eve et Henri MERLE, Marie et Jean Claude Le MOAL, (5 votes enregistrés) + Anne Laure et Alain RESNIER

Étaient représentés et excusés : Catherine MAZARS, (Cette adhérente a fait parvenir un pouvoir en plus du vote par correspondance) /// Odile BRETON, Anne Marie JAMETON, Marguerite et Alain DURAND, Cédric et Georges LE BRIS, Colette VERRIEN (Ces 7 adhérents ont fait parvenir leur accord ou donné un pouvoir)

Étaient excusés : Jean Yves et Claude TORDEUX

Ordre du jour :

➤ Approbation exercice financier 2021 :

Jean Marc GILANT, le trésorier a exposé et commenté l'ensemble des données comptables.

Nous avons bouclé les travaux d'infrastructures sanitaires du projet en cours 2020-2022, latrines de Koporo-Nà cycle I et II, programmés en 2020 par convention avec le Groupement d'Intérêt Public Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement, passé une nouvelle convention de partenariat avec Y-CID pour 2021-2023 d'un montant de 50 683 €, mis en œuvre ou commencé dans ce cadre une partie du programme (*canalisation E.P. à Ogossaïe, puits de Kompen quartier sud, le déploiement de la caravane sanitaire*), honoré nos dépenses habituelles, construit de nouvelles latrines financées avec la Diagonale des Fous, grâce aux concours de Noémia et Gilles, et le tout malgré

une année encore particulière due à la pandémie.

Dépenses : 45 092.29 €

❖ Dépenses d'équipements sanitaires : Puits, Latrines, Assainissement :

Latrines : toujours dans la ligne de notre politique en rapport direct avec la recommandation de L'OMS et à l'ODD (*Objectif de Développement Durable*), à savoir « **Pas d'école sans latrines** », nous avons viré la somme de **4 600 €** correspondant au financement de la dernière tranche de latrines dans le cadre de notre projet 2020-2022 en partenariat avec Y-CID. Les travaux se sont achevés respectivement le 17 février 2021 et le 24 mars **pour le cycle I et le cycle II à Koporo Nà.**

Ces équipements, très appréciés et demandés, permettent de lutter contre « le péril fécal » mais aussi de favoriser la scolarité des enfants avec une parité équivalente fille garçon observée. C'est 400 primaires et 198 élèves de secondaire de plus qui bénéficient de ces commodités de base.

La commune de Koporo Nà a été dotée d'un chariot de vidange à deux roues, 600 €, grâce à la générosité de Marc KRAEMER. Cet équipement est géré par la commune en régie comme pour les acquisitions précédentes sur Koporo-Pen et Pel-Maoudé. Ainsi le secteur au sud de Pel est couvert.

Nous avons eu la chance **que Noémia et son mari Gilles courent une fois de plus, au profit de Mali-Médicaments en participant à la Diagonale des Fous**, ce qui a permis de financer l'implantation de latrines, deux fois trois cabines, **à l'école de Séméné**, commune de Koporo Nà, **2 744 €**. Les travaux ont été achevés fin décembre, merveilleux cadeau de Noël pour les 238 enfants concernés !

Suivant la même source de financement, les travaux **à l'école de Korolou**, commune de Koporo Pen, ont débuté le 27 décembre 2021. Ils ont été provisionnés à hauteur aussi de **2 744 €** le 13 décembre 2021. Une précision : sur chaque site, les équipements sont complétés par un « Kit de lavage des mains ».

Une fois ces travaux achevés, **l'association aura équipé 26 écoles de latrines depuis 2013**, début de cette opération de lutte contre le péril fécal.

Soit pour le poste dépenses 'lutte contre le péril fécal' : $4\,600 + 2\,744 + 600 + 2\,744 = 10\,688$ € (*pour moitié à peu près en partenariat avec Y-CID, l'autre moitié grâce à la collecte liée à la diagonale des Fous*).

Canal d'évacuation Eaux Pluviales (E.P.) : La réalisation de ce 4ème caniveau d'évacuation des eaux pluviales en période d'hivernage, **12 190 €**, responsables d'inondations, d'écroulements de maisons et de recrudescence de maladies hydriques était très attendue par la population du **village d'Ogossaïe**. Commencé début décembre, il sera achevé mi-janvier, bien avant la prochaine saison des pluies.

Soit pour le poste Assainissement E.P. en partenariat avec Y-CID, convention 2021-2023: 12 190 € virés.

Puits : dans le cadre de la nouvelle convention avec Y-CID sur la période 2021-2023, le chantier du **puits de Kompen**, 42 m de profondeur, qui desservira le quartier sud de la ville, actuellement doté d'un point

d'eau très rudimentaire. Il est en pleine explosion démographique. Il a démarré le 28 décembre 2021. Le virement de **9 120 €** couvrant son financement (9 082 € + 26.5€ Kit lavage des mains) a été effectué le 13 décembre 2021, la trésorerie ayant été abondée par le premier versement d'Y-CID, convention 2021-2023.

Ce sera le 24^{ème} puits réalisé depuis 2007. Cette année-là, le puits d'Ogossaïe a été financé sur fonds propres et creusé à 72 m de profondeur. L'exhaure nécessite la traction soit d'ânes ou de dromadaires d'où une usure de l'enclos par frottements des cordages. Une estimation de la rénovation de l'ouvrage et de sa remise à niveau technique est en cours, elle sera intégrée au budget 2022.

Soit pour le poste dépenses 'Accès à une eau de qualité et en quantité' en partenariat avec Y-CID : 9 120 €.

Cette enveloppe 'Investissements immobiliers' en partenariat avec Y-CID, au total, 25 910 €, est très conséquente sur 2021, ce qui s'explique par le fait que cela conjugue la fin de la convention 2020-2021, 4 600 € et le début de celle de 2021-2023, 21 310 €. A cette enveloppe, il faut rajouter 600 € pour acquisition d'un chariot de vidange et 5 488 € pour la construction de latrines grâce au défi solidaire de Noémia et Gilles.

Soit un TOTAL : 31 998 € ou un peu plus des 2/3 de l'ensemble des dépenses.

A noter que toutes ces réalisations ont abouti malgré le contexte actuel, grâce à l'implication remarquable de notre correspondant, au fait que Mali-Médicaments œuvre pour le bien de tous et sans distinction aucune. Nous avons été de nouveau destinataires de nombreux messages de reconnaissance et de remerciements.

❖ Dépenses 'traditionnelles' de santé :

Pour permettre aux personnes les plus démunies de se soigner, nous avons **versé aux dispensaires la somme globale de 500 € en fin d'exercice.** Il est à noter que cette année le poste de médecin au CSCOM d'état a souvent été vacant, faute de nomination par l'état malien. Mali-Médicaments a procédé à un **état des lieux des centres de soins**, quel que soit leur statut, sur l'ensemble du cercle de Koro, à la demande du ministère des Affaires étrangères, dans le cadre de la procédure « Clés en mains ». Il en ressort que les locaux sont la plupart du temps sans électricité, sous équipés et dotés d'un encadrement à minima : un infirmier ou sous infirmier, une matrone. Cette étude nous permet de définir nos prochains objectifs en ce domaine en rapport avec les besoins exprimés et recensés.

Les dispensaires de Pel-Maoudé, de Koporo Pen, de Koporo Nà et l'hôpital de Koro, entre autres, ont pu bénéficier aussi de petits matériels de soins (essentiellement des pansements et des orthèses) collectés par plusieurs membres du fait de leurs professions respectives ou auprès de pharmacies. Merci à eux, à Catherine. Cette activité 'envoi de petits matériels de soins' est appréciée et crée du lien. **Les frais d'envoi de colis s'élèvent à 1 271.30 €,** somme plus importante que d'habitude. L'augmentation est due à l'envoi de colis supplémentaires (vêtements, compléments alimentaires) en raison de la « misère » qui

sévit à l'heure actuelle au Mali, du fait du contexte d'insécurité, d'incertitudes politiques et d'un manque de nourriture. Un de ces envois a été financé par Caroline DURAND. Merci à elle. Le coût par la Poste est de 206 € pour 80 kg de matériel acheminés, tarif en augmentation constante.

Par contre, nous avons expérimenté une nouvelle filière, un transporteur à Trappes dont nous complétons un conteneur, avec succès. Ainsi, nous avons pu acheminer deux machines à coudre, dont d'Ollivier et de Catherine, de Brigitte et de Jean Claude, plus deux cartons pour un montant de 240 €. Désormais, nous privilégierons cette solution.

Précision a été apportée par le Président concernant l'attribution de la 2^{ème} machine à coudre : Robert souhaite la donner à une personne handicapée. Marie Claire BAGALINI va effectuer un tri d'affaires provenant de son père, ancien tailleur de son métier et en faire don à Mali-Médicaments. Ce matériel de confection permettra d'aider les ateliers de couture locaux. Les membres en ligne ont manifesté leurs satisfactions quant à cette nouvelle possibilité d'acheminement et sur les possibilités que cela offre quant à la nature de nos envois.

Par rapport « aux boîtes de soins de première urgence et médicaments de première nécessité dites boîtes à pharmacie », nous avons viré au total 1 650 € : 650 € pour compenser la perte d'une partie du stock acheté et détruit lors d'agression d'un bus, les membres du CA unanimes ne souhaitant pas pénaliser la population, et 1 000 € pour le réapprovisionnement et la dotation au titre de 2021 au niveau des écoles où nous avons implanté des latrines, **action toujours prioritaire et très appréciée.**

Les anciens et les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre, directeurs d'écoles et responsables de COGES ont été formés par le médecin en chef du district, début de l'année 2021. Cette formation avait été reportée du fait d'un regain de tensions et de manière à ne pas délivrer le message préventif trop rapproché de la campagne anti COVID en 2020. Le coût 300 € avait été engagé sur 2020

L'enveloppe budgétaire dédiée à la prévention de l'hygiène menstruelle n'a pas été dépensée, de même pour la production de savon. Ces postes de dépenses ont été intégrés dans le projet de la Caravane sanitaire en cours de réalisation.

❖ **Innovation « Caravane sanitaire » :**

Dans le cadre de la nouvelle convention 2021-2023 avec Y-CID, **le projet de la Caravane sanitaire porté par le CCJP, Comité Communal des Jeunes de Pel-Maoudé, 5 565 €,** a été intégré à ce programme. Il a été établi de concert avec Siabou TOGO, vice-président du CCJP, Robert Ansama TOGO en tant que Maire et correspondant de l'association et le Président de Mali-Médicaments, Jean Claude BEUF. La version définitive a été arrêtée d'un commun accord et après consultation des membres du Conseil d'Administration. En résumé, **l'objectif est de former, par des professionnels de santé, 50 jeunes à la prévention du paludisme, à l'éducation sexuelle, à la prévention des IST, (Infections Sexuellement Transmissibles), à la maîtrise des naissances, à l'accompagnement des naissances et des grossesses prématurées,...**Cette première phase a été réalisée courant décembre. Il est à noter que quelques

jeunes de communes voisines, Koporo Nà, Koporo Pen, Doukoutouné I et II ont été associés afin de généraliser cette démarche à terme sur le cercle de Koro.

Ces jeunes, **porteurs et relais de messages préventifs interviendront au cours du mois de janvier sur tout le territoire de la commune de Pel-Maoudé.** Les cibles privilégiées sont les « Déplacés » et la tranche d'âge des moins de 25 ans représentant plus **de** la moitié de la population locale. **Des distributions de moustiquaires, de préservatifs, de serviettes hygiéniques lavables, de savons ainsi que la prise en charge par le planning familial de certaines jeunes filles illustreront et concrétiseront leur action.**

Outre l'impact sanitaire, ce projet permet aussi de mobiliser la jeunesse sur place, de constituer pour Mali-Médicaments un autre maillage. Merci aux membres du CCJP. Ils interviennent bénévolement, Bravo pour leur mobilisation. Merci à Uziel DOYON, médecin chef de district, à Marie SAGARA, sage-femme et bien entendu à Siabou TOGO et à Robert Ansama TOGO pour leur disponibilité et leur très précieux concours.

Soit un global poste Santé « fonctionnelle » de : 500 + 1 271.3 + 1 650 + 5 565 = 8 986.3 € soit 20% des dépenses.

Une grande réussite, une très grande mobilisation, un impact réel au niveau préventif. Bravo à tous, merci encore à Robert, au médecin chef pour la mise en œuvre du projet, tant dans sa conception que de son application. Merci aussi à Y-CID pour cette belle initiative, à sa réactivité et aux fonds mis à disposition d'associations telle que la nôtre.

A la question « *Est-ce que ces jeunes sont rétribués ?* », Jean Claude répond par la négative. Les jeunes du CCJP sont bénévoles. Seuls, leurs déplacements (*locations de moto-taxi*), leurs nourritures (*1€ par personne/ jour*) sont pris en compte. Par contre le médecin et la sage-femme les assistant dans leurs interventions sont indemnisés.

❖ **Aide alimentaire :**

En raison de l'insécurité, de la non mise en culture notamment à l'est et au sud de Koro, d'un nombre croissant de « déplacés » et pour la troisième année consécutive d'une météo peu favorable, la famine a touché de nombreux foyers. Robert nous a fait part qu'une surmortalité de jeunes adultes parents était constatée certainement due pour une part à de l'épuisement pour survenir aux besoins de la famille et à un manque de nourriture (*un bol de mil le matin pour toute la journée, la population se rationnant vu la pénurie*). En conséquence, après consultation du CA, **une aide alimentaire a été octroyée, 2 000 €.** Elle a permis d'acheter 35 sacs de 100kg de mil et 40 sacs de 50kg de riz et a été catalyseur pour débloquent l'aide d'état.

❖ **Autres dépenses :**

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre « **opération brioches** » 332.95 € pour acheter lesdites brioches, y compris pour Trappes, ainsi que 375 € pour abonder les fonds de caisse, soit **707.95 €** (*pas d'affiche cette année, impact pratiquement nul*).

Pour l'**opération « brioches » au collège Le Racinay**, dans le cadre de l'EPI-Solidarité de l'établissement **168.69 €** (*EPI : Enseignement pratique Interdisciplinaire*).

Les **500 €** budgétés pour le **micro-crédit des femmes** ont été versés. Toujours très attendus ils permettent de favoriser de petites plus-values souvent réinvesties dans la scolarité des enfants.

Les frais **d'adhésion au GIP Y-CID s'élèvent à 50 €**.

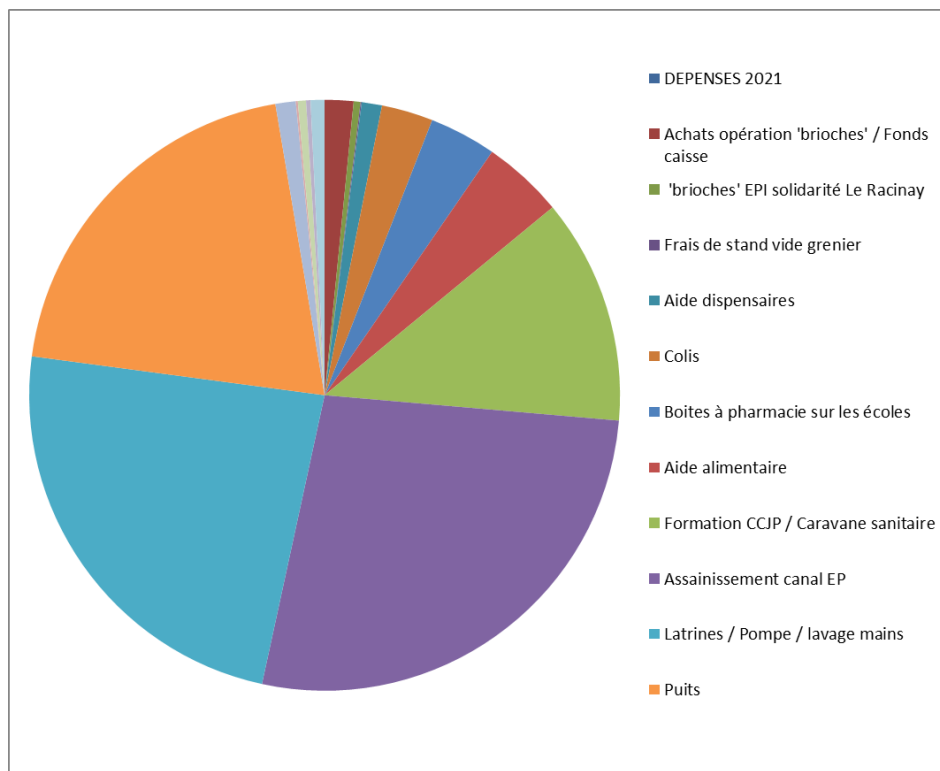
Lors de la réception des **200 bouteilles de jus de pommes** de la récolte 2020, nous avons acquitté notre part des frais de presse, soit **200 €**.

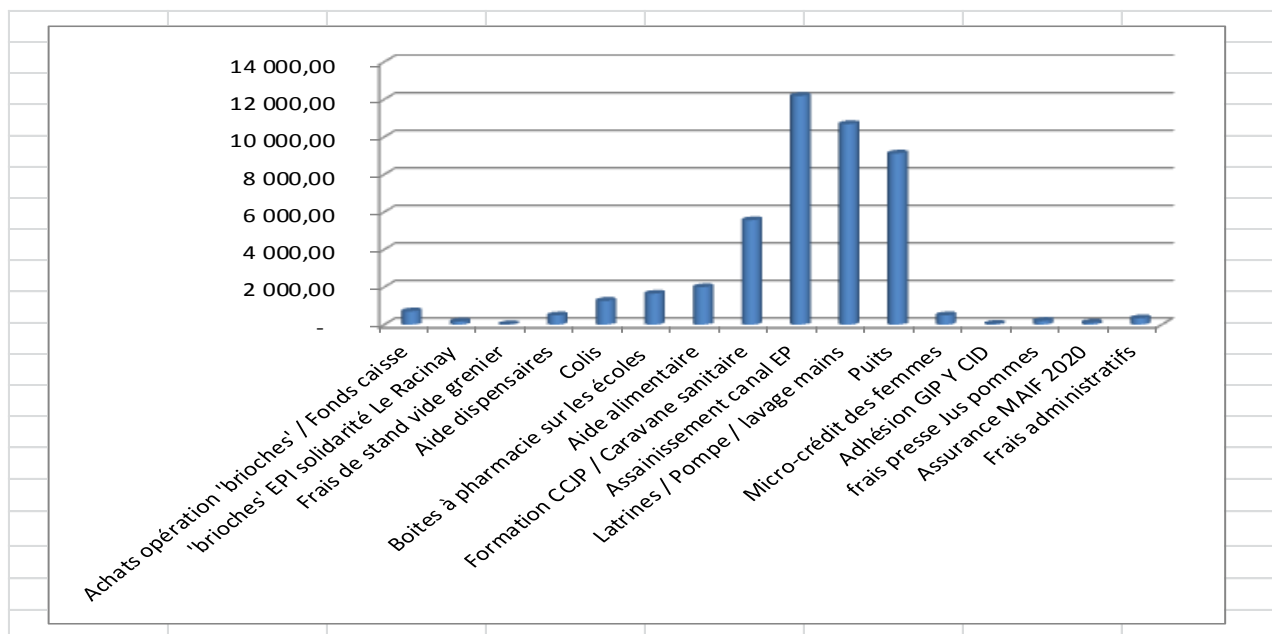
Les **frais cumulés de location des stands de vide-greniers et marché de Noël** se montent à **28 €**.

La **cotisation annuelle d'assurances** auprès de la MAIF est de **109.70 €**.

Les frais des **6 virements bancaires** pour alimenter notre compte à ECOBANK au Mali se montent à 180 € et nous avons affecté 137 €, au cours des virements, pour couvrir les **frais de tenue de compte sur place**. A ces sommes, il faut rajouter 26.65 € pour acquisition de **cartouches d'encre**. Soit un total de **343.65 €**

Il est à noter qu'une fois de plus les dépenses de fonctionnement général sont minimes, moins de 1%, ce qui est remarquable. C'est dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.





Recettes : 56 252.83 € :

Les dons :

- **4 200 €** de dons cumulés **par Laurent Hourlier. A nouveau, un grand grand merci !**
- **572 €** don « spécifique pour acquisition pompe » **de Marcel KRAEMER. Encore merci pour cet équipement précieux.**
- **200 €** don « spécifique pour envoi colis » **de Caroline DURAND. Merci pour eux.**
- **1 550 €** cumulés **de dons défiscalisés** de différents donateurs. **Merci à eux, merci de leur fidélité pour certains d'entre eux.** A ceux-ci, il faut ajouter **67 € de dons sans demande formulée de certificat fiscal.**
- **Dons cumulés de la famille D 10 000 €** auquel il faut rajouter **4 000 €** provenant d'un don de 2020 mais effectif comptablement en 2021. **A nouveau un grand merci et une fidélité remarquable.**
- **5 300 €** montant cumulé **des collectes participatives « Diagonale des Fous ».** Encore merci à Noémia, à Gilles. **Bravo pour leur rôle fédérateur de dons et leur ténacité à relever le défi.**

➔ **Soit pour l'ensemble des dons : 25 889 € ou presque la moitié des recettes**

Merci à tous pour votre générosité.

Cotisations :

Le montant des **cotisations** se chiffre à **508 €**. Le nombre d'adhérents **52** est en légère hausse du fait de l'accroissement du nombre de donateurs fidèles, évaluation hors donateurs campagne participative.

Opération 'brioches', collecte sur la voie publique :

Cette campagne 2021, à nouveau chaotique et difficile, a rapporté le bénéfice net de 1 584.69 €, soit

700 € de moins environ par rapport à 2020.

Moins d'autorisation y compris de la part de certains curés pour les sorties de messe, parfois moins de bienveillance de paroissiens, moins de **points** de vente, moins de mobilisation des sympathisants (*Vieillesse ? Lassitude ?*), mais aussi un calendrier et une mise en œuvre perturbée par la pandémie ont été constatés.

161.50 € supplémentaires abondent cette opération grâce à la **diversification proposée** (*verveine, maniques, etc*). Il faut poursuivre dans cette voie, d'autant plus que notre produit d'appel à don 'brioche' est de moins en moins porteur.

*Il est à noter que la verveine et les maniques, troussees de toilette ont été proposées à d'autres occasions, les recettes générées ont été intégrées dans ces différentes opérations. **Merci à Catherine PELRAS pour sa verveine très appréciée. Merci à Claire MENESSON pour ses confections.***

En parallèle à l'opération, des ventes d'objets d'artisanat étaient proposées, 30 € à la MJP à Neauphle, 137 € stand au CASINO de Méré et un vide garage chez les VERRIEN à Rambouillet, 164 €.

L'opération « brioches » demeure une source de revenus non négligeable pour l'association. Nous devons la poursuivre partout où c'est encore possible tout en recherchant d'autres pistes et en essayant de mobiliser des relais au niveau des paroisses.

Un grand merci à tous, à nos sympathisants et bénévoles qui contribuent à cette opération.

EPI solidarité au Racinay :

Suite aux interventions au collège le Racinay à Rambouillet de Jean Marc et de Jean Claude sur l'ensemble du niveau 5ème y compris la SEGPA, complétées par un travail interdisciplinaire du corps enseignant, les élèves ont concrétisé la notion de solidarité en organisant une vente de brioches et de pots de confiture au profit de Mali-Médicaments. Ventes mémorables tant en quantité (*l'équivalent de 15 plateaux de brioches, 70 pots de confiture*), qu'en rapidité, deux fois 1/4 d'heure suite à une très grande mobilisation des élèves.

Une grande implication des équipes, des élèves de 5ème Générale et de la SEGPA. Une très belle campagne de publicité ! De très beaux slogans ! En autres : « *Aider les enfants au Mali, pour une meilleure vie* ».

Un gros travail de préparation, d'accompagnement et d'exploitation des professeurs est à souligner et a contribué pour une large part au succès global de l'opération au sein du collège Le Racinay. L'atelier cuisine de la SEGPA y a contribué aussi pour une grande part. BRAVO !!!

La recette est de 1 134.75 €, le bénéfice net de cette vente solidaire (brioches et pots de confiture) est de 966.06 €.

Pas de partenariat pour la 2^{ème} année consécutive avec le lycée Bascan du fait de la pandémie.

Soldes subventions Y-CID 2020-2022 :

D'Y-CID, nous avons reçu en mars **les 3 000 €** budgétisés pour **solde et clôture de la convention 2020-2022** et **500 € budgétisés pour la journée de restitution** due au titre de ladite convention, une fois le rapport final agréé par Y-CID ainsi que le bilan établi des restitutions effectuées auprès notamment du public scolaire.

Appel à projet spécifique 2020:

De même **pour solde de la convention spécifique « Appel à projet pour lutter contre la COVID 19 »**, après approbation du rapport final par Y-CID, **634.80 €** ont été virés sur notre compte.

Nouvelle conventions de partenariat 2021- 2023 :

Le nouveau projet, évalué à 50 683 €, a été approuvé lors de l'examen par la commission de soutien du 9 novembre 2021. Le montant de la subvention s'élève à 15 000 € abondé d'une bonification dite « Eau Assainissement Déchets » de 7 500 € et de 500 € pour la restitution due, soit 23 000 € ou 43% du projet.

A ce titre, le 15 décembre 2021, **80% de la subvention octroyée nous ont été versés soit 18 000 €.**

Il est à noter, que notre partenariat avec Y-CID représente pratiquement 40 % des recettes.
3 000 + 500 + 634.80 + 18 000 = 22 134.80 €

Opérateur d'Appui :

Mali-Médicaments a été désigné pour aider l'association ADSS (*Association pour le Développement de Souranguédou Santhié*) à monter son projet, 143 144 €, accès à l'eau pour le village, création d'un réseau de distribution, création de latrines à l'école et au CSCOM. Y-CID a validé le projet et octroyé une subvention de 25 000 € dont 2 000 € au titre d'opérateur d'appui. A la signature de la convention, **nous avons reçu 500 €**. Le restant sera versé en fonction de l'évolution du dossier, nous sommes actuellement à la recherche d'autres financeurs.

Autres recettes :

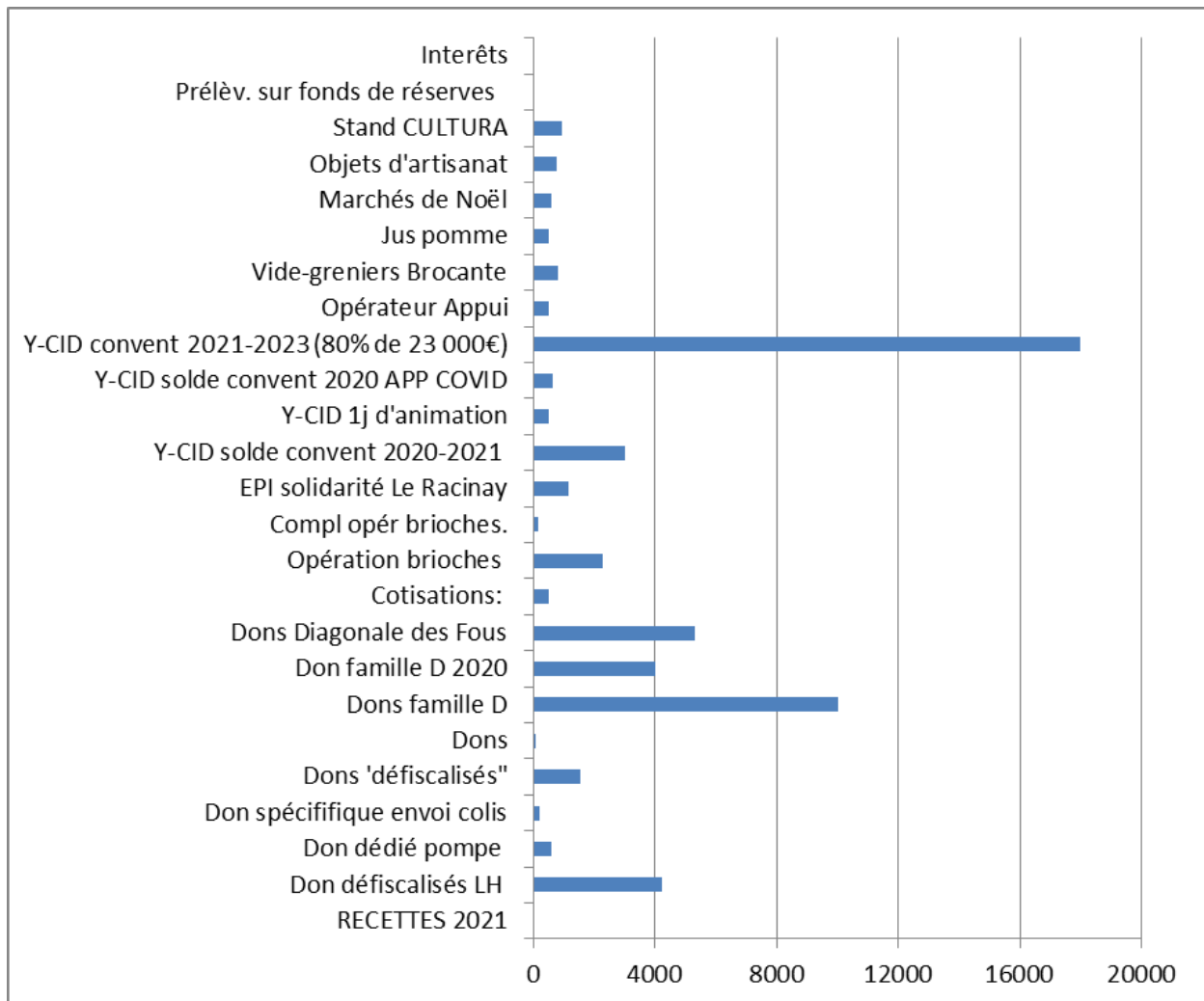
- **Vide-garages et brocante de Sonchamp : 807.99 €**
- **Jus de pomme : 506.50 €** de recettes soit 306.50 de bénéfices. **Merci à Brigitte et Jean Louis TROTTE pour leur don en nature**, l'équivalent de 200 bouteilles, **pour leur fidélité à notre rencontre.**
- **Les ventes d'objets artisanaux ont rapporté 748 € au total** dont 556 € comme lot de cadeaux-récompenses acheté par le Collège Le Racinay pour valoriser le travail effectué par les élèves (*carnets de voyage fictif solidaire*).
- **Les marchés de Noël, (Le Racinay et à St Hilarion) : 589.50 €**

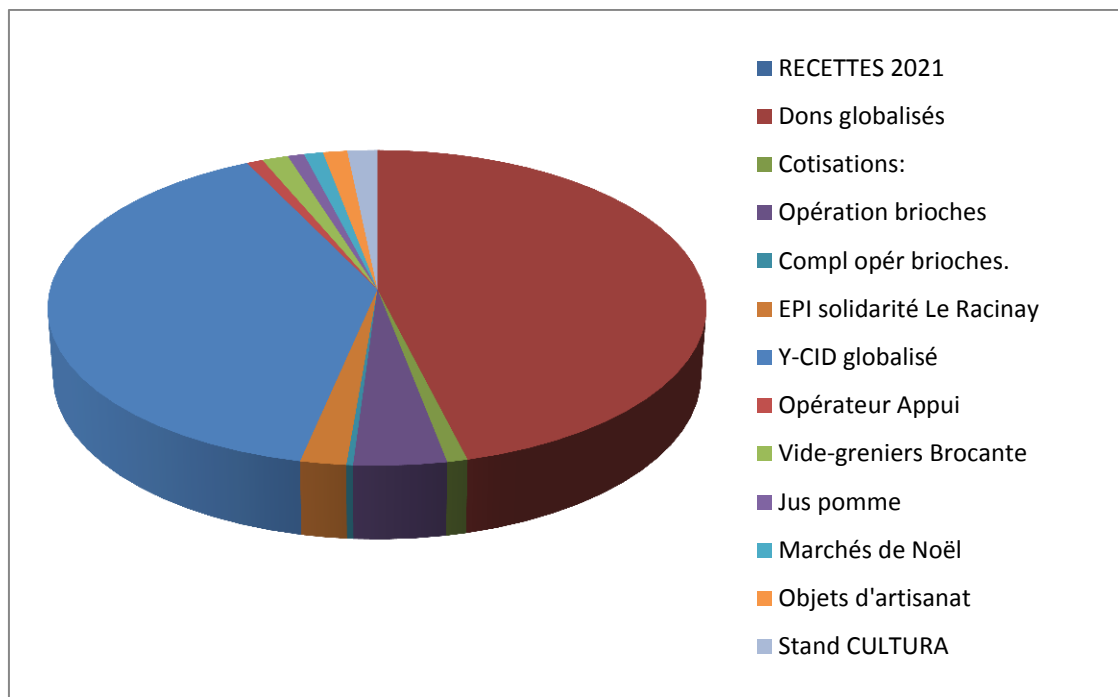
La recette de 309.40 € du marché de Noël assuré par Alain et Marguerite dans leur village sera comptabilisée sur l'exercice 2022

- **Stand d'emballage de cadeaux au magasin CULTURA à Rambouillet : 926.70 €.** Merci à Catherine Mazars pour toutes les démarches entreprises, merci aussi à Catherine PELRAS, à Brigitte et Jean claude BEUF, à Françoise VERRIEN, à Béatrice DUPONT, à Marie Claire BAGALINI pour la tenue du stand en ce contexte particulier.

Toutes ces activités qui nous permettent d'alimenter nos recettes sont aussi un « *ciment* » pour notre association, elles créent du lien, elles sont une vitrine pour notre association.

A noter les intérêts : Livret A : 53.42 € et compte livret 0.03 € soit un total de 53.45 €.





- **Bilan : un excédent de 11 160.54 €**

Ce qui s'explique par l'imputation d'un don de 2020 de 4 000 € notamment, par l'aide bonifiée au titre « Eau, Assainissement Déchets » de 7 500 €. Les recettes attendues sont bien rentrées même si elles ont été effectives surtout en fin d'exercice. Cet excédent sera réinvesti dans le financement des structures sanitaires à réaliser, latrines et puits, dans le programme 2021-2023 en partenariat avec Y-CID, sous réserve de l'approbation du budget 2022.

Au 31/12/2021, la situation en trésorerie est de : Compte courant : 4 555.09 € (Un chèque de 6 € non tiré à ce jour) Livret A 17 877.50 € et compte livret 71.38 € soit un total de 22 503.97 € ramené à 22 497.97 €

→ Approbation unanime exercice financier 2021

➤ **Rapport d'activités 2021 :**

Sachant que la plupart d'entre elles ont été évoquées dans l'examen de l'exercice financier 2021, quelques compléments sont cependant à mentionner ou à souligner:

Au collège Le Racinay à Rambouillet : un partenariat de plus en plus riche et ancré. Toujours un grand succès ! Beaucoup de satisfactions au niveau des élèves, autant de la part de leurs enseignants que de nous-mêmes.

Outre les aspects transmission de savoirs, de valeurs, les rentrées d'argent engendrées, notre action est aussi une « vitrine » pour Mali-Médicaments. L'ensemble des collégiens et leurs parents ont été destinataires de communiqués résumant nos actions, et d'articles sur leur site. En fin d'année scolaire, une cérémonie-exposition du travail des élèves devrait être organisée où les parents et notre association seront associés. **Merci encore à la Direction du collège, aux enseignants, pour ce 'beau' partenariat, merci et bravo aux élèves du Racinay.**

Pourquoi des activités auprès des scolaires ? D'une part, elles font partie intégrante de notre projet agréé par convention le 9 novembre dernier par Y-CID. D'autre part, ce partenariat permet de valoriser le bénévolat, de susciter des engagements, ces jeunes seront pour certains d'entre eux, les acteurs de la solidarité de demain.

Il serait souhaitable de nouer des relations avec un autre établissement scolaire - le partenariat étant très lié à la bonne volonté de la direction et aux aléas des mutations - et aussi de reprendre notre coopération avec le lycée Bascan, si la conjoncture sanitaire le permet.

- **Jeunes ambassadeurs** » : malheureusement l'espoir de plaider auprès des collectivités et de l'Institution Ste Thérèse porté par un jeune lauréat de ST HILARION n'a pas porté ses fruits.

Nos activités de communication : toujours appréciées telles que l'actualisation du site en temps réel, sa navigation désormais plus structurée et plus simple, les news adressées aux adhérents, les brèves, ... Tenue des annuaires, de la plate-forme HelloAsso, relations avec la presse de plus en plus difficiles localement, ...

Merci à Sylvain PELRAS pour son aide technique en cas de problèmes rencontrés, à Christelle et Olivier BARESCUT pour l'acquittement de l'hébergement du site.

Par ailleurs, nous sommes toujours sollicités par d'autres associations, par des étudiants, par des personnes désireuses de monter un projet, pour des aides logistiques, des informations, des conseils,... Nous essayons d'y répondre au mieux et de les diriger vers les institutions compétentes ou susceptibles de résoudre leur problème ou de leur faire bénéficier de notre réseau et expériences.

→ Approbation unanime du rapport moral 2021

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :**

Nous ne pouvons que souligner encore une fois les nombreux avantages que procure ce partenariat tant au niveau subventions que visibilité de l'association.

→ Approbation unanime renouvellement adhésion 2022 à Y-CID

➤ **Désignation des représentants de l'Association à l'Assemblée Générale d'Y-CID : titulaire Jean Claude BEUF, suppléant, Olivier PELRAS :**

Nous vous proposons de les reconduire.

➔ **Approbation unanime reconduction des représentants de l'association auprès d'Y-CID**

Jean Claude BEUF est membre de la commission «*Aide et soutien aux acteurs yvelinois* », de la commission «*Eau Assainissement Déchets* », membre jury «*Bourses CYAM* » et par ailleurs, il est membre du CA d'Y-CID jusqu'au 14 mai 2022, date de renouvellement des mandats.

Il n'est pas sûr qu'il candidate à nouveau au poste d'Administrateur du fait de la charge de travail et de l'évolution du Groupement d'intérêt public. Par contre, il pense poursuivre sa participation aux différentes commissions.

➤ **Poursuite de la mise en œuvre de la convention 2021-2023 de partenariat avec Y-CID : « Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire »:**

Il reste à réaliser au niveau infrastructure :

- **les latrines sur 4 sites avec les kits lavage des mains** : commune de Koporo-Nà : villages de Tamé Nà, de Pel-Kanda, de Koudogoro et commune de Koporo-Pen au village de Gamou, soit une enveloppe globale **estimée à 11 083 €**. La somme de **5 542 € sera provisionnée au budget 2022 correspondant à l'implantation sur 2 sites d'école**.
- **Le puits moderne à grand diamètre à Gansegou** commune de Doukoutouné Il **estimé 9 395 €** avec un kit lavage des mains 26.50 €. **La somme de 9 422€ a été provisionnée sur le budget 2022.**

Les mesures d'accompagnement (session de formation, outils pédagogiques,...) seront programmées sur la fin d'exercice 2022, soit **une enveloppe budgétaire de 500 €**.

Attention : l'association ne touchera pas d'aide d'Y-CID sur l'exercice 2022, le programme ne s'achevant qu'en 2023 suivant les prévisions et sous réserve de l'agrément du rapport final. De même pour la subvention due au titre de la restitution. Ces recettes feront parties du budget 2023.

➔ **Approbation unanime donnée au bureau pour poursuivre la mise en œuvre du projet « Un pas de plus dans l'accompagnement de nos amis dogons au niveau sanitaire ».**

➤ **Adoption tarifs adhésion à l'association pour 2023:**

Pour rappel : 10 € pour 'membre actif', pour 'membre bienfaiteur', 20 € minimum, et à convenance pour les dons défiscalisés avec un minimum cependant de 20€, tarif « jeune –étudiant » à 5 € (le statut de jeune s'entend de 0 à 18 ans, celui d'étudiant se justifie par la carte dite « Etudiant »).

➔ **Approbation unanime de la grille tarifaire applicable en 2023**

Questions d'Anne Marie HOURLIER et de Dominique VERRIEN, relatives à l'adhésion et aux dons réguliers : On peut les effectuer à l'aide du bulletin ou du formulaire disponibles sur notre site en acquittant la somme par chèque ou par virement ou en utilisant la plateforme HelloAsso, celle-ci nous reverse l'intégralité des sommes collectées.

➤ **Approbation budget prévisionnel 2022 - Activités prévisionnelles –
définition de nos priorités:**

Le Budget 2022 est présenté par Jean Marc GILANT, en équilibre, avec prélèvement sur les fonds de réserves de 11 000€, correspondant à notre excédent.

Il intègre les données précédentes et tous les postes traditionnels d'activités, de santé y compris la ligne budgétaire 'aide alimentaire' en raison de l'insécurité actuelle et de la dernière récolte très médiocre.

○ **Recettes prévisionnelles: 25 680 € :**

Comme à l'accoutumée, le montant des recettes a été fixé de manière prudente et en tenant compte de l'exercice précédent, celles-ci n'étant jamais acquises à 100%.

Notre priorité toujours affichée, pour les années à venir, est la recherche de nouveaux adhérents, susceptibles de prendre en charge des activités et des animations, d'essayer de mobiliser des jeunes et de fidéliser nos donateurs. Il est important aussi de continuer à diversifier nos sources de recettes.

L'opération 'brioches', ressource propre à l'association et traditionnelle, est programmée principalement le week-end du 24-25 septembre 2022.

Le prélèvement de 11 000 € sur fonds de réserve correspond à l'excédent de l'exercice 2021 et s'explique par le fait qu'en 2022 nous sommes sur une année « blanche » au niveau des rentrées d'argent allouées par Y-CID.

BUDGET 2022		AG du 09/01/2022	
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations:	400,00 €		
Dons exceptionnels famille D	5 000,00 €		
Dons "défiscalisés" LH	2 500,00 €		
Dons "défiscalisés"	1 000,00 €		
Don opération crowdfunding	100,00 €		
Ventes opération brioches (bénéfice prévisionnel net 1 200 €)	2 050,00 €	Achat denrée opération 'brioches' fonds caisse	500,00 €
Diversification Complément opération brioches..	100,00 €	Fonds de caisse "brioches"	350,00 €
Marchés de Noël	500,00 €	Achat objets artisanaux	200,00 €
Vente objets d'artisanat	300,00 €		
Stand emballage de cadeaux	400,00 €		
Vide-grenier et vide garage (Raizeux+Sonchamp+ Rambouillet)	500,00 €	Frais de stand	50,00 €
Opération 'jus de pomme'	500,00 €	Participat. partielles frais + loc. camion (don de JL et	200,00 €
EPI solidarité Racinay (Bénéfice prévisionnel 600 €)	750,00 €	Achat denrées Epi solidarité Racinay	150,00 €
Partenariat établissements scolaires Bascan ou autre	50,00 €		
subvention GIP Y-CID 1j d'animation: action en Yvelines)	0,00 €	Restit. Journ. d'action due à Y-CID	0,00 €
Subvention Y-CID solde convention 2021-23 (20% de 23 000€)	0,00 €	projet part Y-CID 2021-23 latrines 2 sites + kit lavage	5 542,00 €
		projet part Y-CID 2021-23 Puits Gansegou	9 422,00 €
		Compléments formation et outils projet 2021-23	500,00 €
		Travaux de réhabilitation sur fonds propres	2 450,00 €
Indemnités Opérateur Appui	500,00 €		
Prélèv. sur fonds de réserves	11 000,00 €		
		Achat de médic. en métropole pour expédition:	100,00 €
		Vir. pour achat médic. Sur place pour dispensaires	500,00 €
		Frais d'envois colis (médic. Et autres)	800,00 €
		Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):	2 000,00 €
		Renouvellement stock boîte à pharmacie sur les éc	1 500,00 €
		Prévention hygiène menstruelle	200,00 €
		Aide fabrication de savon,...	150,00 €
		Aide micro-crédit des femmes	500,00 €
Interêts	30,00 €		
Divers:	0,00 €	Adhésion GIP Y CID	50,00 €
		Assurance MAIF 2020	120,00 €
		Frais de gestion (compte, timbre, cartouches encre i	50,00 €
		Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,...)	50,00 €
		Frais de virement	120,00 €
		Compte Mali-Médicaments à Koro frais gestion	107,04 €
		Impondérables - divers	68,96 €
Total:	25 680,00 €	Total:	25 680,00 €

○ **Dépenses prévisionnelles : 25 680 € :**

L'enveloppe « Achat d'objets d'artisanat », 200 €, ne sera mise en œuvre que si la conjoncture s'améliore et que nous soyons assurés de tenues de marchés de Noël. Une enveloppe de 2 450 € dédiée à des travaux de rénovation, de réhabilitation d'infrastructure a été créée afin d'assurer la pérennité de nos ouvrages.

Les frais d'envoi ont été ramenés à 800 € du fait de la nouvelle filière d'expédition

Une enveloppe de 2 000 € pour l'aide alimentaire est budgétée, en sachant que le cas échéant si nécessité est constatée, nous essaierons de l'augmenter en effectuant un prélèvement supplémentaire après consultation et accord des membres du CA.

**→ Approbation unanime budget 2022 présenté en équilibre avec
prélèvement de 11 000 € sur fonds de réserve**

○ Activités prévisionnelles 2022 :

Elles ont été évoquées ci-dessus ou dans les points précédents.

→ Approbation unanime activités prévisionnelles 2022

➤ Renouvellement du Conseil d'Administration :

Afin de préparer la désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau et en application de l'article 8 de nos statuts en vigueur, vous trouverez ci-dessous les données actuelles. **Si un élu souhaite démissionner ou si un membre souhaite candidater à une fonction, à condition d'être à jour de sa cotisation, il est prié d'en aviser le Président**, en sachant que les candidatures sont recevables aussi le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

Composition du bureau actuel :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. PELRAS Olivier, français, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, Retraité cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 allée Georges Braque 94000 Créteil, Retraité cadre comptable
- Secrétaire : Mme Marguerite DURAND, française, 1410 chemin des Vérans, 13100 St Marc JAUMEGARDE, orthophoniste retraitée

Composition du Conseil d'Administration :

Les personnes nommées ci-dessus et : M. DURAND Alain, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme BAGALINI Marie Claire, LE BRIS Cédric

→ Approbation unanime renouvellement des élus au CA

→ Approbation unanime reconduction du bureau

Questions diverses :

La date prévisionnelle retenue pour l'Assemblée Générale 2023 : dimanche 29 janvier 2023

Dominique VERRIEN pose le problème des recettes : leurs augmentations, leurs natures, leurs diversifications. Il souhaite que nous puissions nous réunir à ce sujet.

Jean Marc GILANT précise que 2021 est une année exceptionnelle : 56 000 € dont 11 500 € dus à un versement de don de 2020 tardif affecté sur l'exercice 2021 et à une bonification de subvention d'Y-CID de 7 500 € au titre 'Eau Assainissement Déchets' non budgété initialement. Jean Claude BEUF précise que depuis 10 ans, si l'on excepte cette année 2021 particulière, les ressources ont été multipliées par 4 à peu près.

Elles résultent en grande partie des dons et de la possibilité offerte de dons défiscalisés. Il estime que cette ressource est désormais bien ancrée et diversifiée même si la somme globale n'est jamais acquise et soumise aux aléas de la vie. La part cotisation est en baisse mais un phénomène positif de bascule est observé, les adhérents s'acquittant de la somme en tant que membre bienfaiteur.

La 2^{ème} source de revenus provient de l'obtention de subventions, pour le moment uniquement d'Y-CID, ce qui à terme peut en effet poser problème. Jean Claude a évoqué d'autres bailleurs potentiels (La Région Ile de France, la ville de Paris, La Guilde, les agences de bassin, le 1% Loi Oudin Santini,...) et les raisons pour lesquelles nous n'avons pas postulé ou pourquoi nous n'étions pas éligibles. De même les tentatives, pour le moment vaines, auprès de la Banque populaire, de Kilian MBAPPÉ, ancien élève de Jean Claude et Marie Claire,...

La 3^{ème} source est celle de nos activités : l'opération « Brioches » a été évoquée ainsi que son bilan : notamment les difficultés de vente sur St Lubin et l'attitude méprisante de certains paroissiens à notre égard par Ollivier PELRAS, notre produit peu porteur à l'heure actuelle,...mais malgré tout, tant que nous en aurons la possibilité, c'est une source de recettes. Au vu du succès au niveau CULTURA, la possibilité de tenir un autre stand d'emballage chez une autre enseigne a été envisagée avec la réserve de pouvoir en assurer l'encadrement en même temps que chez CULTURA. Le problème de mobilisation est un fait et pour certains de nos membres nous ne pouvons pas les solliciter davantage. La piste de concert a elle aussi fait l'objet de débats. Marie Claire BAGALINI, par ailleurs secrétaire au sein des Chœurs de la Pléiade, a expliqué les difficultés actuelles à monter un spectacle, les aléas avec la menace constante d'annulation à tout moment. Elle sollicitera le bureau de la Pléiade afin de voir si à nouveau une coopération peut être envisagée. Sinon, peut-être une autre coopération artistique dans l'entourage de Catherine et Olivier PELRAS ?

Pour clore cette question, il est demandé à chacun de réfléchir au sujet, d'être force de proposition. Ce thème fera l'objet de notre prochaine rencontre fixée au dimanche 13 mars 2022.

En conclusion, une année très positive, très riche en réalisations et en actions, Bravo et merci à tous.

Fin de séance : 16h35

La secrétaire de séance, Marie Claire BAGALINI, Le Président, Jean Claude BEUF

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Olivier PELRAS vice-président
09 67 85 28 78 - 06 19 88 62 71
opelras@wanadoo.fr

- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>